

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session hiver 2013

POL8134-30

Mutations démocratiques et transformations de l'État

Professeur : Marc Chevrier
Bureau A-3710, tél. : 987-3000, poste 1396
Disponibilité : Mardi ou mercredi, 14H30 à 16H30
Courriel : chevrier.marc@uqam.ca

Description

Ce séminaire vise à cerner les nouveaux enjeux pratiques et théoriques qui traversent la démocratie. Ces enjeux seront mis en relation avec les transformations de l'État sur les plans interne et externe. La crise de la modernité et les diverses représentations de la subjectivité éclaireront l'analyse de ces changements et de leur impact sur la relation entre la société civile et l'État.

Thématique du séminaire

Mutations et contestation du gouvernement représentatif

On entend souvent dire que la représentation politique est en crise, que la politique gouvernementale subit la désaffection grandissante des citoyens. Pourtant, si une telle crise est avérée, la représentation politique demeure toujours la base des démocraties d'aujourd'hui; dans bien des pays, les rendez-vous électoraux se multiplient et de nouvelles scènes électorales voient le jour. Par ailleurs, le gouvernement représentatif classique se voit concurrencé ou contesté par de nouvelles formes de pratiques politiques, à l'intérieur de l'État ou hors de lui, souvent au nom de conceptions de la démocratie qui prétendent dépasser ou compléter le gouvernement représentatif. Le printemps « érable » de 2012 a abondamment illustré cette contestation et peut sans doute se lire comme un conflit de conceptions de la démocratie et de la représentation.

Le présent séminaire aura pour ambition de faire le point sur la problématique de la représentation dans son ensemble, en multipliant les angles d'attaque de ses nombreuses dimensions et de ses divers ancrages sociohistoriques. Dans un premier temps, il s'agira de revenir sur les fondements théoriques et historiques de la représentation politique, à travers notamment un ensemble de textes clés. Ce faisant, il importera de saisir les propriétés du gouvernement représentatif, les formes historiques qu'il a prises, les conceptions de la représentation qu'il implique et les facteurs à l'origine de son évolution. Deux aspects du gouvernement représentatif contemporain seront particulièrement étudiés : les fondements historiques et idéologiques de la démocratie représentative au Canada, en ayant particulièrement

à l'esprit l'évolution de son « gouvernement mixte »; le lien entre la représentation et les systèmes de gouvernement (la composition du gouvernement et ses rapports avec le parlement). Dans un deuxième temps, le séminaire portera sur la contestation même du gouvernement représentatif, qui se manifeste à la fois par des pratiques sociales et politiques critiques de sa prééminence ainsi que par des théories de la démocratie qui élaborent des exigences normatives allant au-delà du cadre représentatif traditionnel. Sur le plan théorique seront ainsi étudiés les travaux de Pierre Rosanvallon sur la contre-démocratie et la littérature relative à la démocratie délibérative et participative. Sur le plan des pratiques seront examinés les cas des médias, des tribunaux, de la démocratie directe (ou référendaire) et des expériences récentes de démocratie participative en tant qu'ils mettent en scène des modalités nouvelles de la représentation, de la délibération et de la participation démocratiques. Il s'agira de déterminer l'impact de ces pratiques concurrentes sur le gouvernement représentatif lui-même, d'évaluer si elles concourent véritablement au renforcement des institutions démocratiques et d'observer ce qu'elles révèlent des rapports entre État et société et de la médiation des intérêts et des identités.

Thématiques et plan du cours

(Certains des textes ci-bas sont mentionnés à titre indicatif, sans faire partie des lectures hebdomadaires)

1. *9 janvier 2013. Introduction, présentation du plan de cours*

2. *16 janvier 2013. Fondements historiques*

- La politique avant la représentation
- Moses Finley, *L'invention du politique*, chapitre 4, « participation populaire », 1985, p. 111-144.
- Monica Vieira et David Runciman, *Representation*, chap. 1. « The Roots of Political Representation ».
- Jacques Ellul, *Histoire des institutions*, vol. 1-2, L'antiquité, 1979, p. 126-131, 304-323.
- Philippe Nemo, *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, p. 53-96, 291-305.

- La naissance du parlementarisme

- Philippe Lauvaux, *Les grandes démocraties contemporaines*, 2004, p. 443-460.

- Marc Chevrier, « Les horizons historique et politique de la relation France-Québec ». Dans Stéphane Paquin (dir.). *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, 2006, p. 149-166.

- Trajectoires démocratiques

Charles Tilly, *Democracy*, 2007, p. 25-40.

3. 23 janvier 2013. Fondements de la représentation politique moderne I

Hanna Fenichel Pitkin, « The Concept of Representation ». In *Representation*, 1969. pp. 1-23.

Thomas Hobbes, *Léviathan*, chaps. 16, 17, 18 et 22

J.J. Rousseau, *Contrat social*.

Edmund Burke. Extraits divers.

Philippe Braud, *Sociologie politique*, 2002, extraits.

4. 30 janvier 2013. Fondements de la représentation politique moderne II

John Stuart Mill, *Du gouvernement représentatif*, 1877, extraits.

Madison, *Fédéraliste*, n°10.

Janet Aizenstat et al. (dir.), *Débats sur la fondation du Canada*, 2004, extraits.

Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 1995, pp. 171-200.

Carl Schmitt, *Parlementarisme et démocratie*, 1988, chap. 2 « Les principes du parlementarisme »

5. 6 février 2013. Les mutations du gouvernement représentatif

Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 1995, Chap. 6, « Métamorphoses du gouvernement représentatif », pp. 247 à 303.

Moisei Ostrogorski, *La démocratie et les partis politiques*, 1979, extraits.

A. H. Birch, *The British System of Government*, 1967, chapitre 3.

Louis Massicotte, *Le Parlement du Québec de 1867 à aujourd'hui*, extraits.

6. 13 février 2013. La démocratie représentative au Canada et au Québec. Le gouvernement mixte canadien et son évolution.

Polybe, Extraits

Janet Aizenstat et al. (dir.), *Débats sur la fondation du Canada*, 2004, extraits.

Thierry Chopin, *La république « une et divisible »*, 2002, extraits.

Marc Chevrier, *La république québécoise*, Boréal, Montréal, 2012, extraits.

Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau : erreur sur la personne*, extraits.

Philip Resnick. « Montesquieu Revisited, or the Mixed Constitution and the Separation of Powers in Canada ». *Revue canadienne de science politique*, 1987, p. 97-129.

Gordon Wood, *La création de la république Américaine, 1776-1787*, chap. VI, « Le gouvernement mixte et le bicamérisme »

Bruce Ackerman. *Au nom du peuple*, 1998, p. 32-54.

James M. Blythe. *Le gouvernement idéal et la constitution mixte au Moyen Âge*, 2005, p. 31-59.

7. 20 février 2013. Systèmes de gouvernement. Le cas du gouvernement minoritaire

Migneault, Pier-Luc. *Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec*, extraits.

Kaare Strom, *Minority Government and Majority Rule*, chaps 1 et 2, conclusion.

Cindy Skach, *Borrowing constitutional designs*, extraits.
Emiliano Grossman, Nicolas Sauger, *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE*, 2007, p. 132-148, p. 154-157.
Peter Russell, *Two Cheers of Minority Government*, extraits.
Daniel-Louis Seiler, *La vie politique des européens*, 1998, p. 88-107.
Michael Laver et Kenneth A. Shepsle, « Government Accountability In Parliamentary Democracy », dans *Democracy, Accountability, and Representation*, p. 279-296.

8. 27 février 2013. Semaine de lecture

9. 6 mars 2013. Les théories critiques : contre-démocratie, défiance, la crise de la représentation

Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie*, 2006, extraits
Jean-François Thuot, *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, 1998, extraits.
Michel Crozier, Samuel Huntington et Joji Watanuki, *The Crisis of Democracy : Report on the Governability of Democracies to the Trilateral Commission*, New York University Press, 1975, extraits.
Pascal Perrineau, « La crise de la représentation politique », dans Pascal Perrineau et Luc Rouban (dirs.), *La politique en France et en Europe*, p. 15-34.

10. 13 mars 2013. Les théories critiques : théories de la démocratie délibérative

Bernard Manin. « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique française ». *Politix*, 2002, pp. 37-55.
Jürgen Habermas. *Droit et démocratie*, 1997, p. 340-354.
Bernard Manin. « Volonté générale ou délibération ? ». *Le débat*, 1985.
Martin Shapiro, « “ Deliberative, ” “ Independent ” Technocracy v. Democratic Politics : will the Globe echo the E.U. ? ». *Law and Contemporary Problems*, 2005, p. 341-356.
Andrew Kuper, *Democracy Beyond Borders*. 2004.
Archon Fung, « Deliberative Before the Revolution. Towards an Ethics of Deliberative Democracy in an Unjust World ». *Political Theory*, 2005.
Graham Smith et Corinne Wales, “Citizens’ Juries and Deliberative Democracy”. *Political Studies*, 2000.
Chantal Mouffe, « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism? ». *Social Research*, 1999.
Seyla Benhabib, « Toward a Deliberative Model of Democratic Legitimacy ». In Seyla Benhabib (dir.). *Democracy and difference*. 1996.
Amy Gutmann et Dennis Thompson, « Pourquoi la démocratie délibérative est-elle différente? », *Philosophiques*, 2002, p. 193-214.

11. 20 mars 2013. Pratiques nouvelles ou concurrentes. La démocratie d'opinion et les médias

Bryce, James. « Le gouvernement par l'opinion publique », *Hermès*, n° 31, 2001, p. 159-166.
Julliard, Jacques. *La Reine du monde*, 2008, extraits.
Loïc Blondiaux, « L'opinion publique », in *La communication politique*, 2003, p. 137-158.

Daniel Ducharme, Anne Marcoux, Guy Rocher et Andrée Lajoie, « Les médias écrits et le processus d'émergence de la loi 120 ». *Revue de droit de l'université de Sherbrooke*, (1997-98), p. 125-150.

James S. Fishkin. « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal », *Hermès*, n° 31, 2001, p. 207-222.

Vedel, Thierry, « L'idée de démocratie électronique, origines, visions, questions ».

12. 27 mars 2013. Pratiques nouvelles ou concurrentes. Le droit et le forum judiciaire

Chevrier, Marc. « Le passage de la voie anglaise à la voie américaine. Le changement de régime de liberté au Canada et au Royaume-Uni ». *Monde commun*, vol. 1, n° 2, 2009. En ligne : <http://www.mondecommun.com/uploads/PDF/chevrier.pdf> .

Kelly, James B. « Governing with the Charter of Rights and Freedoms », *Revue de la Cour supreme*, 2003, p. 299-337.

F.L. Morton et Rainer Knopff, *The Charter Revolution and the Court Party*, chapitre 7.

Dominique Rousseau, « La démocratie continue. Espace public et juge constitutionnel »

Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie*, 2006, extraits.

13. 3 avril 2013. Pratiques nouvelles ou concurrentes. La démocratie directe

Yannis Papadopoulus, « Démocratie directe, mobilisation, intégration ». In Gérard Duprat. *L'ignorance du peuple*, 1998, p. 79-125.

Philip Resnick. *Twenty-First Century Democracy*, 1997, extraits.

Kris W. Kobach, *The Referendum : Direct Democracy in Switzerland*, 1993, chapitre II.

Shaun Bowler, Todd Donovan et Caroline J. Tolbert, *Citizens as Legislators. Direct Democracy in the United States*, 1998, chapitre 1.

Shaun Bowler et Amizai Glazer (dir.). *Direct Democracy's Impact on American Political Institutions*, 2008, chap. 1.

Giovanni Sartori, *The Theory of Democracy Revisited*, 1987, extraits.

John Haskell, *Direct Democracy or Representative Government?*, 2001, extraits.

14. 10 avril 2013. Pratiques nouvelles ou concurrentes. La démocratie participative.

Yves Sintomer, *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, La découverte, 2007, extraits.

Loïc Blondeau, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, extraits.

Jacques T. Godbout (dir.), *La participation politique. Leçons des dernières années*, 1991, chap. 1.

Anja Röcke, « Représentation « miroir » et démocratie : Le tirage au sort dans les jurys citoyens berlinois », *Politique et Sociétés*, 2006, p. 13-30.

Benjamin Barber. *Démocratie forte*, 1997, extraits.

Chantal Delsol, *L'âge du renoncement*, chapitre 5.

15. 17 avril 2013. Récapitulation

Enseignement et évaluation

Le cours prendra essentiellement la forme du séminaire, qui suppose la participation active des étudiants à la discussion et la lecture préalable et attentionnée des textes au programme. Au besoin, le professeur fera de courts exposés théoriques pour préparer la discussion.

Lectures obligatoires

Les textes à lire seront distribués en classe la semaine précédant le cours prévu pour leur discussion.

Évaluation

Participation en classe : 10%

Évaluation globale de la qualité des interventions tout au long du séminaire. L'assiduité au séminaire sera aussi prise en compte.

Animation d'une séance et exposé oral : 15%.

Il s'agit pour l'étudiant-e de prendre la responsabilité de présenter, par un exposé de trente à quarante minutes, au moins deux textes à lire pour une séance et d'animer la discussion par des remarques et des questions pertinentes.

Rapport d'observation d'une assemblée délibérante : 20%.

Il s'agit de produire un rapport d'observation du déroulement des travaux d'une assemblée délibérante (Assemblée nationale, Chambres des communes, Sénat, conseil municipal ou d'arrondissement.) Texte de 10 à 12 pages, à remettre à la séance précédant la semaine de lecture. Le rapport peut prendre aussi la forme d'une entrevue avec un représentant élu. Chaque étudiant-e sera invité-e à présenter ses observations en classe, une fois le rapport remis.

Comptes rendus critiques de lecture. 20%

Cinq comptes rendus des lectures au programme du cours seront à faire, trois avant la semaine de lecture, deux après. Chaque résumé ou compte rendu porte sur les textes à lire pour une séance de cours. Il prend la forme d'un texte suivi, et non d'une superposition de concepts. Deux pages chacun. Le premier compte rendu prendra la forme d'un simple résumé; les quatre autres se doubleront d'une dimension critique et comparative.

Dissertation finale. 35%

Travail de fond sur l'un des thèmes du séminaire, que ce soit sous l'angle théorique ou l'angle empirique, ou les deux. L'étudiant-e est invité-e à soumettre le choix de son thème au professeur. Travail d'une vingtaine de pages, avec table des matières et bibliographie. À remettre à la fin de session.

Bibliographie

- « Deliberative Democracy », numéro spécial de *Politics and Society*, vol. 29, n° 1, 2001.
- Abensour, Miguel. *La démocratie contre l'État*, Paris, Éditions du Félin, 2012.
- Ajzenstat, Janet, Romney, Paul, Gentles, Ian et Gairdner, William D (dirs.). *Débats sur la fondation du Canada*, édition française préparée par Stéphane Kelly et Guy Laforest. Ste-Foy : Presses de l'université Laval, 2004. 554 p.
- Arter, David. "From Parliamentary Control" to "Accountable Government"? The Role of Public Committee Hearings in the Swedish Riksdag". *Parliamentary Affairs*, Vol. 61, N° 1, 2008, pp. 123-143.
- Aucoin, Peter. *Le gouvernement responsable : relancer l'essentiel, éliminer les mythes et explorer le changement*. Ottawa : Centre canadien de gestion, 2004. 105 p.
- Audier, Serge. *Les théories de la république*. Paris : La découverte, 2004. 119 p.
- Baranger, Denis. *Parlementarisme des origines : essai sur les conditions de formation d'un exécutif responsable (des années 1740 au début de l'âge victorien)*. Paris : Presses universitaires de France, 1999. 408 p.
- Barber, Benjamin R. *Démocratie forte*. Paris : Desclée de Brouwer, 1997. 329 p.
- Benhabib, Seyla (dir.). *Democracy and Difference*. Princeton : Princeton University Press, 1996, 373 p.
- Birch, A. H. *The British System of Government*. Londres : George Allen & Unwin, 1967, 284 p.
- Birch, A.H. « La théorie et la pratique de la représentation ». Communication, Association internationale de science politique, Bruxelles, 18-23 septembre 1967.
- Blondiaux, Loïc et Yves Sintomer. « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, 2002, pp. 17-35.
- Blondiaux, Loïc. *Le nouvel esprit de la démocratie*. Paris : Seuil, 2008. 109 p.
- Blythe, James M. *Le Gouvernement idéal et la constitution mixte au Moyen Âge*. Fribourg : Academinc Press, 2005.
- Bobbio, Norberto. *Le futur de la démocratie*. Paris : Seuil, 2007. 300 p.
- Bognoux, Daniel. *La crise de la représentation*. Paris : La Découverte, 2006. 183 p.
- Bowler, Shaun et Amihai Glazer (dirs.). *Direct Democracy's Impact on American Political Institutions*. Houndmills (MA) : Palgrave Macmillan, 2008, 199 p.
- Bowler, Shaun, Todd Donovan et Caroline J. Tolbert (dirs.). *Citizens as Legislators*. Columbus : Ohio State University Press, 1998. 316 p.
- Braud, Philippe. *Sociologie politique*, 6^e édition. Paris : L.G.D.J., 2002. 680 p.
- Brito Vieira, Monica et David Runciman, *Representation*, Cambridge (R.-U.): Polity Press. 213 p.
- Brunet, Pierre. *Vouloir pour la nation : le concept de représentation dans la théorie de l'État*. Paris : L.G.D. J., 2004. 396 p.
- Bryce, James. « Le gouvernement par l'opinion publique ». *Hermès*, n° 31, 2001, pp. 159-166.
- Burke, Edmund. *Réflexions sur la révolution de France*, traduction de Pierre Andler. Paris : Hachette, 1989. 812 p.
- Burke, Edmund. *Selected Writings of Edmund Burke*, ed. by W.J. Bate. New York: Modern Library, 1960, 536 p.
- Breaugh Martin et Francis Dupuis-Déri (dirs.). *La démocratie au-delà du libéralisme. Perspectives critiques*. Montréal: Éditions Athéna, 2009. 198 p.
- Butler, David. *Governing without a majority: dilemmas for hung parliaments in Britain*. Basingstoke : MacMillan, 1986. 156 p.
- Cabanel, Patrick et Jean-Marc Février (dirs.). *Questions de démocratie*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2000. 456 p.
- Canfora, Luciano. *La démocratie*. Paris : Seuil, 2006. 482 p.
- Castoradis, Cornelius. *Ce qui fait la Grèce*. Paris : Seuil, 2004, 354 p.
- Chevrier, Marc. « Les horizons historique et politique de la relation France-Québec ». In Stéphane Paquin (dir.). *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2006, p. 149-166.
- Chevrier, Marc. « D'une contre-démocratie à l'autre ». In Marc Chevrier et Isabelle Gusse (dir.). *La France depuis de Gaulle*. Montréal : Les Presses de l'université de Montréal, 2010, p. 65-97.
- Chevrier, Marc. « Le passage de la voie anglaise à la voie américaine. Le changement de régime de liberté au Canada et au Royaume-Uni ». *Monde commun*, vol. 1, n° 2, 2009. En ligne : <http://www.mondecommun.com/uploads/PDF/chevrier.pdf> .
- Chevrier, Marc. *La république québécoise*, Montréal, Boréal, 2012.
- Chiva, Christina. « The Institutionalisation of Post-Communist Parliaments: Hungary and Romania in Comparative Perspective ». *Parliamentary Affairs*, vol. 60, N° 2, 2007, p. 187-211.
- Chopin, Thierry. *La république « une et divisible »*. Paris : Plon/Commentaire, 2002. 322 p.
- Costa, Olivier, Éric Kerrouche et Paul Magnette. *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004. 302 p.

- Combacau, Jean, Stéphane Rials et Olivier Beaud (dirs.). *La Représentation*, Paris, Presses universitaires de France, 1987. 192 p.
- D'Arcy, François (dir.). *La Représentation*. Paris : Economica, 1985, 248 p.
- De Cazals, Marie. « La dématérialisation du vote : un nouvel horizon pour la démocratie représentative ? ». *Revue du droit public*, n°1, 2008, p. 185-210.
- Debord, Guy. *La Société du spectacle*. Paris : Gallimard, 1992. 209 p.
- Delsol, Chantal. *L'âge du renoncement*. Paris : Les éditions du Cerf, 2011, 299 p.
- Docherty, David C. « Citoyens et législateurs » : une conception différente de la représentation ». In Neil Nevitt (sous la dir.), *Nouvelles valeurs et gouvernance au Canada*. Montréal : Les Presses de l'université de Montréal, 2002, p. 161-203.
- Docherty, David C. *Legislatures*. Vancouver: University of British Columbia Press, 2005. 224 p.
- Dovi, Suzanne. *The Good Representative*. Malden (MA) : Blackwell Publishing, 2007. 258 p.
- Ducharme, Daniel, Anne Marcoux, Guy Rocher et Andrée Lajoie, « Les médias écrits et le processus d'émergence de la loi 120 ». *Revue de droit de l'université de Sherbrooke*, 1997-98, 28, p. 125-150.
- Duhamel, André, Daniel Weinstock et Luc B. Tremblay (dir.). *La Démocratie délibérative en philosophie et en droit : enjeux et perspectives*. Montréal : Éditions thémis, 2001. 274 p.
- Duhamel, Olivier. *Les démocraties*. Paris : Seuil, 1993. 313p.
- Duprat, Gérard (dir.). *L'ignorance du peuple*. Paris : Presses universitaires de France, 1998. 210 p.
- Ellul, Jacques. *Histoire des institutions*, tomes 1 et 2, *L'Antiquité*, 5^e édition. Paris : Presses universitaires de France, 1979, 629 p.
- Elster, John. « Argumenter et négocier dans deux assemblées constituantes », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 2, 1994.
- Elster, John. *Deliberative Democracy*. Cambridge-New York : Cambridge University Press, 1998.
- Finley, Moses I. *L'invention de la politique*, préface de Pierre Vidal-Naquet. Paris : Flammarion, 1985. 217 p.
- Fishkin, James S. « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal », *Hermès*, n° 31, 2001, pp. 207-222. En ligne : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/2042/14553/1/HERMES_2001_31_207.pdf
- Friedrich, Carl J. *La démocratie constitutionnelle*. Paris : Presses universitaires de France, 1958. 564 p.
- Fung, Archon. « Deliberation before Revolution ». *Political Theory*, vol. 33, n° 2, 2005, p. 397-419.
- Gauchet, Marcel. *La révolution des pouvoirs la souveraineté, le peuple et la représentation : 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1995. 288 p.
- Gaxie, Daniel. *La démocratie représentative*. Paris : Montchrestien, 1993. 159 p.
- Gingras, Anne-Marie (dir.). *La communication politique*. Ste-Foy : Presses de l'université du Québec, 2003, 295 p.
- Godbout, Jacques T (dir.). *La participation politique. Leçons des dernières années*. Québec : Institut québécois de la culture, 1991. 301 p.
- Goldsworthy, Jeffrey. *The Sovereignty of Parliament: History and Philosophy*. Oxford : Clarendon Press, 1999.
- Goyard-Fabre, Simone. « L'idée de représentation à l'époque de la Révolution française ». *Études françaises*, vol. 25, n° 2-3, 1989, p. 71-85.
- Grossman, Emiliano et Nicolas Sauger, *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 2007, 256 p.
- Gutmann, Amy et Dennis Thompson. *Why Deliberative Democracy ?* Princeton: Princeton University Press, 2004.
- Habermas, Jürgen. *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Paris : Gallimard, 1997, 551 p.
- Hamelin, Marcel. *Les premières années du parlementarisme québécois, 1867-1878*. Ste-Foy : Presses de l'université Laval, 1974. 386 p.
- Hare, John. *Aux origines du parlementarisme québécois : 1791-1793*. Sillery: Septentrion, 1993. 305 p.
- Haskell, John. *Direct Democracy of Representative Government?* Boulder (Colorado): Westview Press, 2001, 212 p.
- Hobbes, Thomas. *Léviathan*, Trad. par Gérard Mairet. Paris : Gallimard, 2000. 1027 p.
- Hongju Koh, Harol et Ronal C. Slye. *Deliberative democracy and Human Rights*. New Haven: Yale University Press, 1999. 317 p.
- Jaume, Lucien. *Hobbes et l'État représentatif moderne*. Paris: Presses universitaires de France, 1986. 236 p.
- Jeanneau, Benoît. « Pour une réhabilitation des gouvernements dits minoritaires ». In Michel Ameller et al. (dir.). *Mélanges en l'honneur de Pierre Avril*. Paris : Montchrestien, 2001, pp. 533-554.
- Julliard, Jacques. *La Reine du monde*. Paris: Flammarion, 2008. 125 p.
- Kelly, James B. « Governing with the Charter of Rights and Freedoms », *Revue de la Cour suprême*, vol. 21, n° 2, 2003, p. 299-337.
- Kelsen, Hans. *La démocratie : sa nature, sa valeur*. Paris : Economica, 1988.

Kobach, Kris W. « Recent Developments in Swiss Direct Democracy ». *Electoral Studies*. Vol. 12, n° 4, 1993, p. 342-365.

Kobach, Kris W. *The Referendum : Direct Democracy in Switzerland*. Aldershot: Dartmouth, 1993, 273 p.

Kuper, Andrew. *Democracy Beyond Borders*. Oxford: Oxford University Press, 2004. 228 p.

Lamonde, Yvan et Jonathan Livernois, *Papineau, erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012.

Laquière, Alain. *Les origines du régime parlementaire en France (1814-1848)*. Paris: Presses universitaires de France, 2002, 436 p.

Lauvaux, Philippe. « Quand la deuxième chambre s'oppose ». *Pouvoirs*, n° 108, 2004, p. 81-99.

Lauvaux, Philippe. *Les grandes démocraties contemporaines*. Paris : Presses universitaires de France, 2004. 1060 p.

Le Brazidec, Gwénaél. *René Capitant, Carl Schmitt : crise et réforme du parlementarisme*. Paris: L'Harmattan, 1998. 309 p.

Leston-Bandeira. « The Impact of the Internet on Parliaments: a Legislative Studies Framework ». *Parliamentary Affairs*, vol. 60, n° 4, 2007. p. 655-674.

Leydet, Dominique (dir.). « La démocratie délibérative ». *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, 2002. p. 175-423.

Lijphart, Arend. *Patterns of Democracy*. New Haven: Yale University Press, 1999. 351 p.

Loewenberg, Gerhard (dir.). *Modern Parliaments. Change or Decline?* Chicago : Aldine Atherton, 1971. 179 p.

Mackuen, Michael B, Jamaes A. Stimson et Robert S. Erikson. « Responsabilité des élus devant l'électorat et efficacité du système politique américain : une analyse contre-factuelle ». *Revue française de science politique*, vol. 53, n° 6, 2003.

Manin, Bernard. « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique française ». *Politix*, n° 57, 2002.

Manin, Bernard. « Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique ». *Le Débat*, 33, 1985.

Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*. Paris: Calmann-Lévy, 1995. 319 p.

Massicotte, Louis, *Le Parlement du Québec de 1867 à aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.

May, Janice C. « State Constitutions and Constitutional Revision, 2000-2001 ». *The Book of the States*, vol. 34, 2002, p. 3-32.

McCormick, John P. *Carl Schmitt's Critique of Liberalism*. Cambridge : Cambridge University Press, 1997. 352 p.

Ménissier, Thierry. « Un traité politique pour nos nouvelles civilités ». *Critique*, n° 731, avril 2008, pp. 259-274.

Mény, Yves et Yves Surel. *Politique comparée*. Paris : Montchrestien, 7^e édition, 2004, 491 p.

Mermet, Gérard. *Démocrature : comment les médias transforment la démocratie*. Paris : Aubier-Montaigne, 1987. 259 p.

Michel Crozier, Samuel Huntington et Joji Watanuki, *The Crisis of Democracy: Report on the Governability of Democracies to the Trilateral Commission*, New York University Press, 1975, extraits.

Migneault, Pier-Luc. *Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec*. Québec : Presses de l'université du Québec, 2010.

Mill, John Stuart. *Le gouvernement représentatif*, traduit par M. Dupont-White, 3^e édition. Paris : Guillaumin, 1877. 456 p.

Mouffe, Chantal. « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism ? ». *Social Research*, vol. 66, n° 3, 1999. En ligne : http://www.ihs.ac.at/publications/pol/pw_72.pdf .

Neveu, Catherine (dir.). *Cultures et pratiques participatives*. Paris : L'Harmattan, 2007 396 p.

Ostrogorski, Moiseï. *La démocratie et les partis politiques*. Paris: Seuil, 1979. 306 p.

Papadopoulos, Yannis (sous la dir.). *Présent et avenir de la démocratie directe*. Genève : Georg éditeur, 1994. 143 p.

Pennock, Roland J. et John W. Chapman (dirs.). *Representation*. New Brunswick (É.-U.): Aldine Transaction, 2007. 317p.

Perrineau, Pascal et Luc Rouban (dirs.). *La politique en France et en Europe*. Paris : Presses de Sciences Po, 2007. 447 p.

Pettit, Philip. « Depoliticizing Democracy ». *Ratio Juris*, vol. 17, n° 1, p. 52-65.

Pitkin, Hanna (dir.). *Representation*. New York : Atherton Press, 1969. 197 p.

Pitkin, Hanna. « Commentary : The paradox of representation ». In Roland J. Pennock et John W. Chapman (dir.). *Nomos X, Representation*. New York: Atherton, 1968, p. 38-42.

Pitkin, Hanna. *The Concept of Representation*. Berkeley: University of California Press, 1967.

Pocklington, P.C. *Representative Democracy*. Toronto: Harcourt Brace & Company, 1994. 494 p.

Przeworski, Adam, Susan C. Stokes et Bernard Manin. *Democracy, Accountability, and Representation*. Cambridge : Cambridge University Press, 1999. 349 p.

Quermonne, Jean-Louis. *Les régimes politiques occidentaux*. Paris : Seuil, 1986. 316 p.

Rahama, Muhammad M. « La discipline de parti et la réforme démocratique au Japon ». *Revue parlementaire canadienne*, vol. 29, n° 4, 2007, p. 17-22.

Rehfeld, Andrew. « Towards a General Theory of Political Representation ». *Journal of Politics*, vol. 68, n° 1, 2006. p. 1-21.

Resnick, Philip. « Montesquieu Revisited, or the Mixed Constitution and the Separation of Powers in Canada ». *Revue canadienne de science politique*, 1987, vol. 20, n° 1, p. 97-129.

Resnick, Philip. *Twenty-First Century Democracy*. Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 1997.

Röcke, Anja. « Représentation « miroir » et démocratie. Le tirage au sort dans les jurys citoyens berlinois ». *Politique et Sociétés*, vol. 25, n° 1, 2006, pp. 13-30.

Rancière, Jacques. *La Haine de la démocratie*. Paris, La fabrique éditions, 2005. 106 p.

Rosanvallon, Pierre. *La légitimité démocratique*. Paris : Seuil, 2008. 367 p.

Rosanvallon, Pierre. *La contre-démocratie*. Paris : Seuil, 2006. 345 p.

Rosanvallon, Pierre. *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*. Paris : Gallimard, 1998. 379 p.

Rousseau, Dominique et Renaud Dorandeu (dirs.). *La démocratie continue*. Paris : L.G.D.J., 1995. 165 p.

Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social*. Paris : Union générale d'éditions. 1973. 238 p.

Rousselier, Nicolas. *Le Parlement de l'éloquence*. Paris, Presses universitaires de France, 1997. 298 p.

Runciman David. « The Paradox of Political Representation ». *The Journal of Political Philosophy*, vol. 15, n°1, 2007, p. 93-114.

Russell, Peter H.. *Two cheers for minority government*, Toronto: Edmond Montgomery, 2008, 184 p.

Russell, Peter H et Lawrence LeDuc (dirs.). *Parliamentary democracy in crisis*. Toronto : University of Toronto Press, 2009. 201 p.

Salvadori, Massimo L. *Democrazie senza democrazia*. Rome : Editori Laterza, 2009. 96 p.

Sanders, Lynn. « Against Deliberation », *Political Theory*, vol. 25, n° 3, 1997, p. 347-377.

Sartori, Giovanni. *The Theory of Democracy Revisited*. Chatham (New Jersey): Chatham House Publishers, 1987. 542 p.

Sartori, Giovanni. *La democrazia in trenta lezioni*. Milan : Oscar Mondadori, 2008, 124 p.

Schmitt, Carl. *Parlementarisme et démocratie*. Paris: Seuil, 1988. 213 p.

Schmitt, Carl. *La notion de politique. Théorie du Partisan*. Paris : Flammarion, 1992. 323 p.

Seidle, Leslie et David C. Docherty (dir.). *Réforme de la démocratie parlementaire*. Ottawa: Groupe canadien d'étude des questions parlementaires, 2004. 274 p.

Shapiro, Martin. « Deliberative, Independent Technocracy v. Democratic Politics: Will the Globe Echo the E.U.? », *Law and Contemporary Problems*, vol. 68, n° 3 &4, 2005, p. 341-356.

Shell, Donald. « The History of Bicameralism ». *The Journal of Legislative Studies*, vol. 7, n° 1, 2001, p. 5-18.

Skinner, Quentin. « Hobbes on Representation ». *European Journal of Philosophy*, vol. 13, n° 2, 2005, p. 155-184.

Sieyès, Emmanuel Joseph. *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* Paris: Presses universitaires de France, 1982, 93 p.

Sintomer, Yves. *Le pouvoir au peuple*. Paris: La découverte. 2007. 171 p.

Sintomer, Yves, Carsten Herzberg et Anja Röcke. *Les budgets participatifs en Europe*. Paris : Éditions La découverte, 2008. 354 p.

Skach, Cindy. *Borrowing Constitutional Designs*. Princeton: Princeton University Press, 2005. 151 p.

Smith, Graham et Corrine Wales. « Citizens' Juries and Deliberative Democracy ». *Political Studies*, vol. 48, 2000, p. 51-65.

Strom, Kaare. *Minority Government and Majority Rule*. Cambridge; Cambridge University Press, 1990. 293 p.

Susstein, Cass R. « The Law of Group Polarization », *The Journal of Political Philosophy*, vol. 10, n° 2, 2002.

Thomassen, Lasse. « Beyond Representation? ». *Parliamentary Affairs*, Vol. 60, n° 1, 2007, pp. 11-126.

Thuot, Jean-François. *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*. Montréal : éditions Nota Bene, 1998. 211p.

Turpin, Dominique. *Le régime parlementaire*. Paris : Dalloz, 1997. 110 p.

Urbanati, Nadia. « Démocratie dépolitisée ». *Critique*, n° 731, avril 2008, p. 275-290.

Urfalino, Philippe. « La délibération et la dimension normative de la décision collective ». In Jacques Commaille, Luc Dumoulin et C. Robert (dir.). *La Juridicisation du politique*. Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2000.

Vedel, Thierry, « L'idée de démocratie électronique, origines, visions, questions ». In Pascal Perrineau (dir.) *Le désenchantement démocratique*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2003, p. 243-266.

Vinh, Nguyen Quoc. « La réforme du parlement suédois ». *Revue de droit public*, 1973, p. 395-457.

Viola, Francesco. *La democracia deliberativa entre constitucionalismo y multiculturalismo*. Mexico : Instituto de investigaciones juridicas, Universidad nacional autonoma de Mexico, 2006. 98 p.

Warren, Mark E. et Hilary Pearse (dirs.). *Designing Deliberative Democracy*. Cambridge : Cambridge University Press, 2008, 237 p.

Ware, K.C. *Legislatures*. New York: Oxford University Press, 1963. 247 p.

Wiklund, Hans. « Swedish Democracy in Crisis ? A Case Study of Deliberation in Complex Decision-Making ». *Policy Studies*, vol. 27, n° 4, 2006, p. 325-346.

Wood, Gordon. *La création de la République américaine*. Paris, Belin, 1991. 767 p.

Zaller, John. « Repenser l'opinion ». *Hermès*, n° 31, 2001, p. 223-232.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.